COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet à dix-neuf heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LEGOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 1er juillet 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 19
Etaient présents (18) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAFARGE Monique ; LAVAUD Henri ; LAUBARY Dominique ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude, SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe
Pouvoirs (3) : MONZAUGE Christian à DIDIERRE Jean-Gérard
Absents excusés (2) : BLANQUET Géraldine ; BROUSSE Didier ; DE CUYPER Micheline ; LEYGNAC Roland ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe
Absents (1) : DEBLOIS Marie-Noëlle
Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2022-62 : DM n°1 budget annexe immeubles locatifs

Vu le CGCT ;
Vu l'instruction comptable M57

Monsieur le Président propose la Décision Modificative suivante sur le budget annexe logements afin de faire face aux besoins de provisionnement sur dépréciations des actifs (demande de la Trésorerie) :

En virement de crédit,
Dépense ouverte en DF chapitre 68 – dotations aux provisions et dépréciations, article 6817 – dotations aux dépréciations des actifs circulants : + 500 €

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220711-2022-62-BF
Date de réception préfecture : 12/07/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

Dépense réduite en DF chapitre 66 - Charges financières, article 68112 – intérêts-rattachement des ICNE : - 500 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER la décision modificative ci-dessus du budget annexe immeubles locatifs**

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 11 juillet 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRANCHE-COMBADE
CHATEAUNEUF LA FORÊT
87130

Le Président
Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220711-2022-62-BF
Date de réception préfecture : 12/07/2022